Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 26 (2011)

Heft: 6

Artikel: Aventicum : ville propre? : Gestion des déchets et recyclages dans une ville antique

Autor: Castella, Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-726989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aventicum

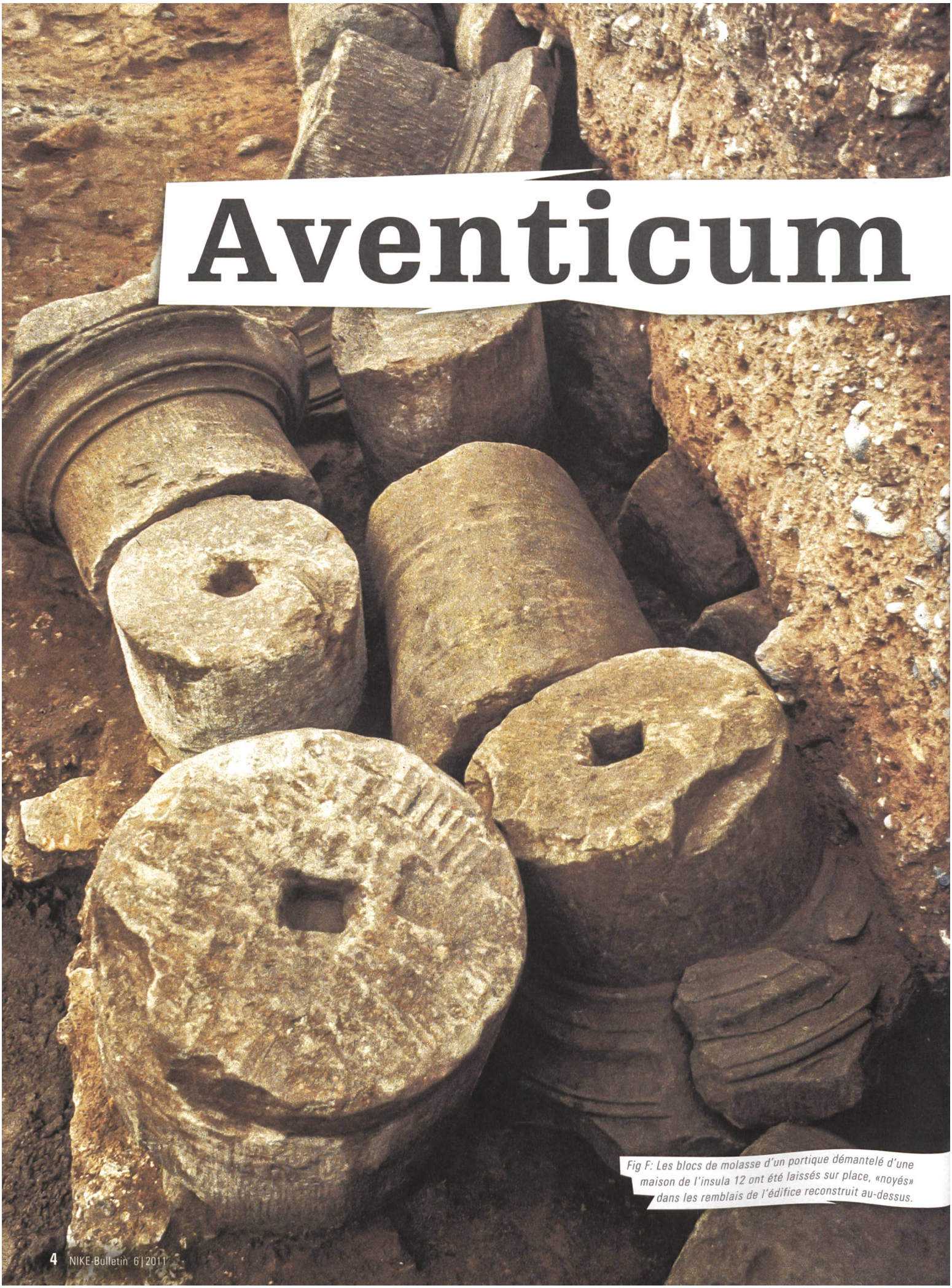

Fig F: Les blocs de molasse d'un portique démantelé d'une maison de l'insula 12 ont été laissés sur place, «noyés» dans les remblais de l'édifice reconstruit au-dessus.

ville propre?

Gestion des déchets et recyclages dans une ville antique

Par Daniel Castella

Dans l'imaginaire collectif, alimenté par les manuels scolaires et les films en costumes, la ville antique, au contraire du bourg médiéval aux rues étroites et tortueuses encombrées d'ordures, est souvent perçue comme une ville «propre en ordre» avec ses monuments immaculés, ses quartiers réguliers et ses larges avenues. Mais qu'en est-il en réalité?

Comme c'est le cas pour d'autres thèmes de la vie quotidienne jadis considérés comme triviaux, les textes antiques ne nous fournissent guère d'informations sur la salubrité des villes et la gestion des déchets; les rares documents écrits disponibles (papyrus, inscriptions, textes de loi) ne concernent pas directement nos régions. Il existait de toute évidence dans ce domaine des règles et des prescriptions, ainsi que des «fonctionnaires municipaux» chargés de leur respect et de l'entretien et du nettoyage du domaine public, en particulier des rues. Cela dit, l'existence de véritables services publics de voirie n'est pas avérée et l'on pense plutôt que ce travail ingrat était confié à des entrepreneurs privés, voire imposé ou laissé aux habitants. Les modalités de l'action publique dans ce domaine ont sans doute beaucoup varié d'une ville à l'autre et d'une époque à l'autre.

Des prescriptions relatives au dépôt d'immondices touchent par exemple certains types d'aménagements, comme les installations hydrauliques (châteaux d'eau, fontaines) ou encore les aires et édifices sacrés (sanctuaires, cimetières). Situés hors les murs, les cimetières étaient en effet particulièrement exposés aux dépradations causées par les dépôts d'ordures. Le souci de salubrité transparaît dans quelques documents écrits, telle cette inscription de Salone (Croatie; 3e siècle ap. J.-C.), ainsi libellée: «Quiconque s'abstiendra de déposer des immondices, de déféquer ou d'uriner dans ce quartier, qu'il ait les déesses favorables; s'il se montre négligent, il verra! ...». Il s'agit là sans doute d'une mise en garde non officielle émanant d'un privé ou d'un groupe de riverains.

Des déchets à la tonne

La période romaine est caractérisée par un essor très important de la production artisanale et des échanges commerciaux. Les biens de consommation les plus variés envahissent les marchés et, corollairement, la masse des ordures produites enfle de façon spectaculaire, en particulier dans les agglomérations dont les habitants se comptent par dizaines, voire par centaines

de milliers. Cet effet collatéral de la prospérité, jadis source de désagrément, est au contraire une aubaine pour les archéologues puisque ces déchets constituent l'essentiel du mobilier mis au jour dans les fouilles. N'oublions pas cependant que seule une part de ces détritus nous parvient (tessons de céramique, objets en métal, ossements animaux) et qu'en particulier les matières organiques (bois, cuir et tissus) ont presque totalement disparu. L'exemple le plus spectaculaire de ce phénomène d'accumulation de déchets se situe à proximité des ports de la ville de Rome: il s'agit du fameux Monte Testaccio, une colline artificielle de 200 sur 150 m, haute de 30 m, presque entièrement constituée de fragments d'amphores à huile d'olives importées du sud de l'Espagne à destination de la capitale de l'Empire. Durant deux siècles et demi, y ont été déposées chaque année près de 100 000 amphores, soit près de 3000 tonnes d'«emballages vides».

Le cas d'Aventicum

La gestion des déchets dans la ville d'Aventicum, dont le nombre d'habitants est évalué à près de 20 000, est mal connue. Par analogie avec d'autres agglomérations d'importance comparable comme Autun ou Lyon, on peut imaginer l'existence de zones de décharge aménagées juste à l'extérieur de la ville. En effet, dans les quartiers proches du centre, densément construits, les fouilles livrent assez peu de mobilier détritique et les fosses-dépotoirs sont plutôt rares, ce qui suggère une évacuation régulière et organisée des déchets à destination de ces décharges. Il semble en aller différemment dans les secteurs périphériques, où se situe notamment la plupart des installations artisanales reconnues. Les résidus de ces activités ont souvent été épandus sur place ou déversés dans des fosses de rejet (fig. A). Aucune zone de décharge extra-urbaine n'a pour l'heure été reconnue à Avenches, à l'exception éventuelle de certains bras de rivière com-

Fig. A: Déchets de fabrication accumulés dans un atelier de potiers d'Aventicum (à la Montagne).

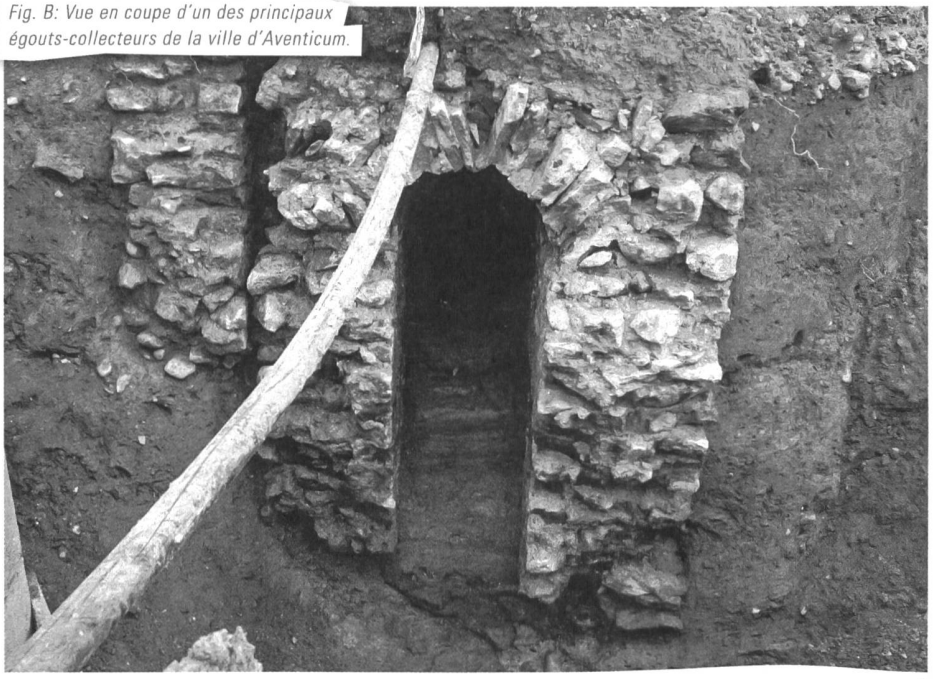

Fig. B: Vue en coupe d'un des principaux égouts-collecteurs de la ville d'Aventicum.

blés dans le secteur d'En Chaplix (dans la plaine au nord de la ville) et d'un amoncellement de déchets signalé au 19e siècle non loin de la porte de l'Ouest.

Besoins quotidiens

En ce qui concerne l'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, s'est progressivement mis en place un réseau de canalisations aménagées dans les rues, sous la forme de caniveaux et d'égouts collecteurs (fig. B). Ces aménagements permettaient d'évacuer les eaux usées et les eaux de ruissellement en direction de la plaine marécageuse en contrebas de la ville. Si les principaux édifices publics – en premier lieu les thermes et les fontaines – bénéficiaient de ces installations d'évacuation, seule une petite partie des demeures privées était directement raccordée à ce dispositif. Il en va d'ailleurs de même pour le réseau d'adduction alimenté par les aqueducs de la ville. Ainsi, la proportion des logements disposant de l'eau courante et de toilettes semble avoir été très faible. On devait donc chercher l'eau au fond des puits ou à la fontaine du quartier et se soulager dans des pots de chambre, dont le contenu était ensuite déversé dans les égouts, dans des fosses septiques ou dans des récipients déposés à l'extérieur de la maison et régulièrement vidangés. Ces matières organiques collectées pouvaient servir à l'engraissage des champs et l'urine aux activités des tanneurs et des teinturiers.

Si l'on en croit nos rares sources écrites, le dépôt d'ordures ou de fumier paraît avoir été assez libre dans le domaine privé, tant qu'il respectait les limites de propriété et ne provoquait pas de dommage concret au voisinage. Cela semble impliquer que certaines nuisances telles que les odeurs ou les nuées de mouches étaient alors mieux tolérées qu'aujourd'hui. Il n'était pas formellement interdit de jeter des détritus du haut d'un immeuble pour autant que ce ne fût pas sur un lieu de passage tel qu'une rue par exemple. Pour des raisons évidentes, cela se pratiquait de préférence durant la nuit.

Sacrés déchets

La présence de déchets ne se limite pas aux rues et aux arrière-cours des habitats. Dans des contextes de sanctuaires ou de cimetières, on signale régulièrement la présence de fosses ou de fossés dont le comblement peut s'apparenter de prime abord à celui des dépotoirs (tessons de céramique, ossements d'animaux, etc.). L'examen détaillé de ces ensembles montre parfois qu'il ne s'agit pas de vulgaires déchets, mais de vestiges liés à des pratiques cultuelles ou cérémonielles bien précises (sacrifices, banquets) et que leur enfouissement en ces lieux particuliers correspond à une forme de sacralisation (fig. C).

Ordures et santé publique

Les Romains étaient-ils conscients des risques sanitaires engendrés par la pollution urbaine? Dans les ouvrages médicaux antiques, apparaît, de façon certes encore très discrète, l'idée que les ordures et les déchets pouvaient avoir une influence négative sur la santé, quand ils étaient en

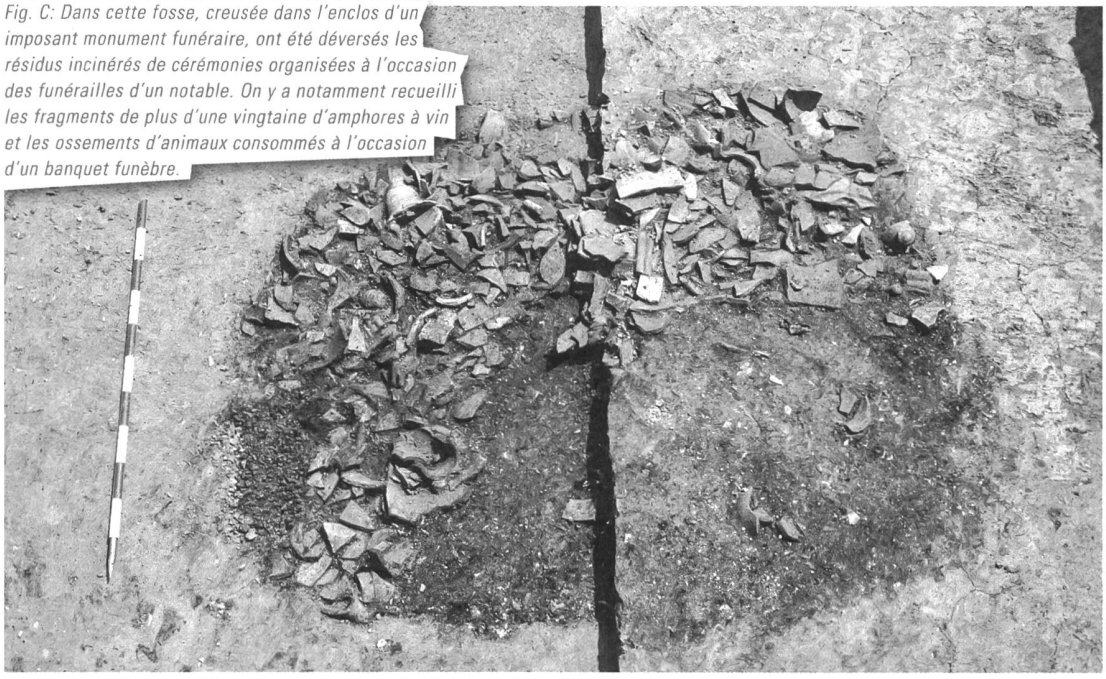

Fig. C: Dans cette fosse, creusée dans l'enclos d'un imposant monument funéraire, ont été déversés les résidus incinérés de cérémonies organisées à l'occasion des funérailles d'un notable. On y a notamment recueilli les fragments de plus d'une vingtaine d'amphores à vin et les ossements d'animaux consommés à l'occasion d'un banquet funèbre.

contact avec l'eau et avec l'air. L'existence des microbes et des bactéries n'était évidemment pas connue, mais on constatait par exemple certains effets de la pollution sur les poissons pêchés en aval d'une ville, dans des eaux souillées. On évoquait également les effluves malsaines au voisinage d'égouts, de dépotoirs ou d'épandages de fumier, ainsi que l'air pollué des villes en raison du manque de ventilation, de la poussière et d'autres émanations liées aux activités humaines. On peut donc parler d'une amorce de prise de conscience.

Recyclage et récupération

Moins par souci écologique que par opportunisme économique, les Anciens ont beaucoup pratiqué le recyclage et la récupération des déchets, et cela de façon très variée. Dans le domaine de l'artisanat, certains matériaux étaient fréquemment recyclés. C'est le cas du verre et des métaux, refondus pour la réalisation de nouveaux objets. Plusieurs dépôts de métaux collectés dans ce but ont d'ailleurs été découverts à Avenches.

Certains ossements d'animaux de boucherie étaient utilisés en tabletterie pour la confection de divers instruments et accessoires (épingles, aiguilles, jetons, etc.; fig. D). On extrayait également le collagène des ossements, concassés et bouillis, pour produire de la colle.

On connaît aussi de nombreux exemples de réutilisation de récipients en céramique. Ainsi, des amphores, «emballages» de grand format servant au transport de denrées importées telles que l'huile ou le vin, ont été réutilisées, entières ou non, pour l'aménagement de vides sanitaires ou de canalisations ou converties en cuves à eau, en récipients de stockage ou même en urnes cinéraires (fig. E).

Dans le domaine de la construction, on récupérait autant que possible les matériaux tels que les tuiles et les moellons, en démontant murs et toitures. Souvent, dans le cas de reconstruction d'un bâtiment, pour s'éviter le transport des décombres,

Fig. D: Déchets et ébauches abandonnées provenant d'ateliers spécialisés dans la production d'objets en os et en bois de cerf.

les matériaux issus de la démolition servaient à remblayer le terrain à (re)bâtir (fig. F). On utilisait aussi parfois les déchets domestiques et artisanaux les plus divers pour aplanir ou assainir un sol accidenté ou détrempé ou, par exemple, pour combler un puits abandonné.

Les activités de recyclage et de récupération semblent s'être particulièrement développées au Bas-Empire (3e siècle), période de déclin progressif de la ville, qui voit l'abandon de certains quartiers et un ralentissement des échanges économiques. A cette époque, des activités de collecte de matériaux et de recyclage du métal ont été mises en évidence dans le secteur du théâtre, transformé en «réduit» fortifié à la fin du 3e siècle.

La récupération des matériaux de construction dans les ruines d'Aventicum se poursuivra d'ailleurs bien au-delà de la période romaine. On peut ainsi en reconnaître dans nombre d'édifices médiévaux et modernes de la région.

Pour en savoir plus:

Pascale Ballet (dir.) et al. La Ville et ses déchets dans le monde romain: rebuts et recyclages. Actes du colloque de Poitiers (19–21 sept. 2002). Archéologie et Histoire romaine 10. Montagnac, 2003.

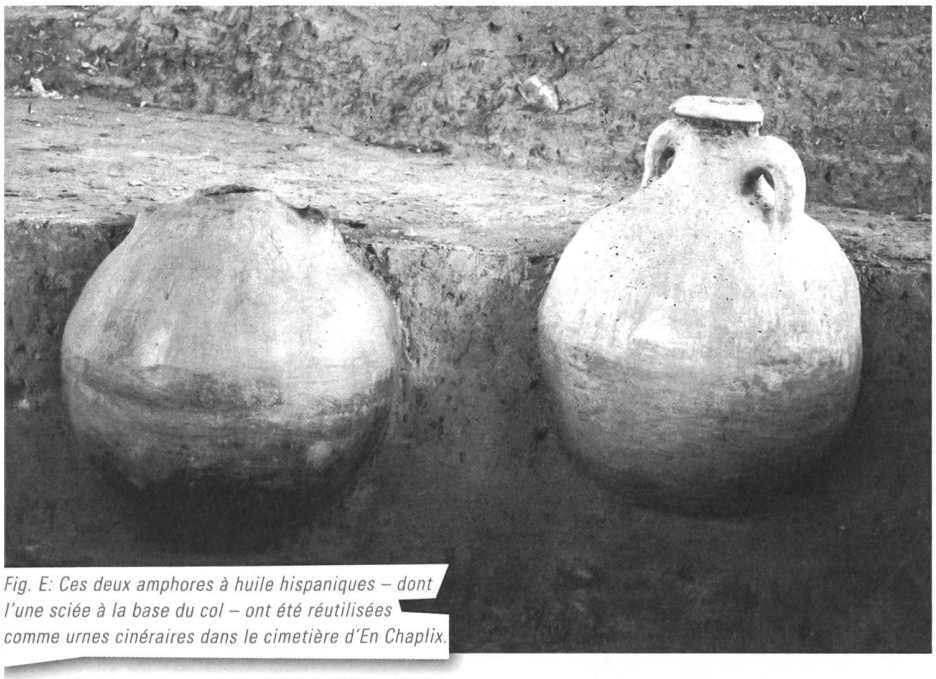

Fig. E: Ces deux amphores à huile hispaniques – dont l'une sciée à la base du col – ont été réutilisées comme urnes cinéraires dans le cimetière d'En Chaplix.

Resümee

Wie es auch für andere Themenkreise des täglichen Lebens der Fall ist, welche einst als trivial galten, liefern uns die antiken Texte keinerlei Informationen über die Hygiene der Städte und die Abfallbewirtschaftung. Ganz offensichtlich existierten aber für diesen Bereich Vorschriften und Regeln sowie «städtische Beamte», welche dafür zuständig waren. Die Verschmutzung im römischen Reich ist ein Segen für die Archäologie – schliesslich bilden Abfälle den Hauptteil der Funde bei Ausgrabungen. Dabei darf man allerdings nicht vergessen, dass nur ein Teil des gesamten Mülls erhalten blieb und besonders organisches Material fast völlig verschwunden ist.

Über die Abfallbewirtschaftung in der Stadt von Aventicum, deren Einwohnerzahl auf gegen 20 000 Personen geschätzt wird, ist nur sehr wenig bekannt. In Analogie zu anderen, vergleichbaren Siedlungen wie Autun oder Lyon kann man von Abfalldeponien gleich ausserhalb der Stadt ausgehen. Bisher wurde in Avenches jedoch noch keine solche Müllhalde gefunden, mit Ausnahme vielleicht von bestimmten aufgefüllten Flussarmen im Bereich von En Chaplix sowie einer Abfallansammlung nicht weit entfernt vom Westtor, über die im 19. Jahrhundert berichtet wurde.

Wenn man den seltenen schriftlichen Quellen glauben darf, war das Deponieren von Abfall und Mist im privaten Bereich recht frei, solange die Grundstücksgrenzen respektiert und kein konkreter Schaden in der Nachbarschaft bewirkt wurden. Es scheint also, dass man gewisse Belästigungen wie üble Gerüche oder Fliegenschwärme eher tolerierte als heute. Weniger aus ökologischen Überlegungen, sondern vielmehr aus wirtschaftlichen Gründen wurden im Altertum auch viele Abfälle in mannigfacher Weise wiederverwendet.